

DÉCEMBRE 2006



SERVICE BUDGÉTAIRE  
ET COMMUNAUTAIRE  
DE  
*Chicoutimi*



# INFO - CONSOMMATION

SERVICE BUDGÉTAIRE ET COMMUNAUTAIRE DE CHICOUTIMI  
2422, RUE ROUSSEL CHICOUTIMI-NORD G7G 1X6  
TÉLÉPHONE : 549-7597 - TÉLÉCOPIEUR : 549-1325

## La planification budgétaire du temps des Fêtes

Alors que vous circulez au son de la musique de Noël dans les grands magasins abondamment décorés, vous avez l'impression d'avoir retrouvé l'esprit des Fêtes de votre enfance. Cependant, dans votre empressement à répandre le bonheur, vous avez atteint vos limites de crédit et utilisez votre dernier chèque. Voici donc quelques suggestions pour vous aider à ne pas vous ruiner !

**Commencez tôt votre magasinage des Fêtes** : Vous réduirez votre stress émotionnel et vos dépenses.

**Établissez un budget** : Déterminez le montant que vous pouvez mettre de côté pour l'achat des cadeaux, sans utiliser vos cartes de crédit ou puiser dans vos économies et souvenez-vous, un cadeau dispendieux ne vous attirera pas plus d'amour.

**Dressez une liste** : Déterminez le montant alloué à chaque cadeau, pour chaque personne et ne changez pas d'idée.

**Contournez les files d'attente, faites vos achats en ligne** : Avant d'entreprendre vos achats des Fêtes, explorez le Web. Essayez de découvrir les meilleures aubaines et comparez les prix avant d'acheter.

**Laissez votre carte de crédit à la maison** : Évitez de vous endetter durant les Fêtes, payez vos emplettes en argent comptant ou utilisez votre carte de débit mais surtout tenez-vous-en à votre budget.

**Utilisez votre créativité** : Les cadeaux auxquels vous aurez consacré du temps et des efforts sont ceux que les gens chériront longtemps, beaucoup plus que ceux qui ont coûté une fortune.

## Quoi mettre dans un panier de Noël ?

Voici quelques suggestions de denrées non périssables que vous pouvez offrir pour la confection de paniers de Noël. Cette collecte se fait majoritairement dans les écoles, épiceries, églises et certaines pharmacies. Ces articles aideraient à faire un panier équilibré, équitable et avec les différents groupes alimentaires.

**Conserves** : légumes, fruits, poisson, jambon, poulet, soupes, soupes-repas, sauces, riz préparé, sauce à spaghetti, sauce à lasagne, raviolis, ragoût de boulettes, jus de fruits, jus de légumes, sirop d'érable.

**Nourriture sèche** : céréales, riz, biscuits salés et sucrés, pâtes alimentaires, farine, sucre, café, thé, tisane, poudre de chocolat Nesquik, barres tendres, barres de gruau, croustilles, bonbons, chocolat.

**Nourriture en pot** : beurre d'arachides, cheez weez, confiture, nutella, ketchup, mayonnaise, moutarde, relish.



**Produits sanitaires :** papier de toilette, papier mouchoir, serviette hygiénique, savon, shampoing, savon à vaisselle, nettoyeur.

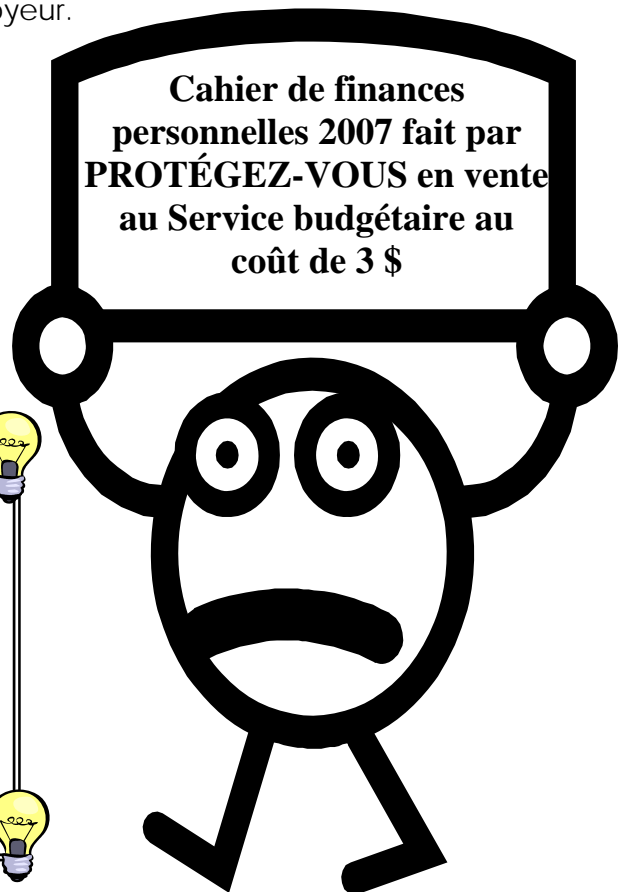
**Soyez à l'affût !!!**

**Ateliers de finances  
personnelles en mars 2007 !**

**Inscrivez-vous.**

**Cahier de finances  
personnelles 2007 fait par  
PROTÉGEZ-VOUS en vente  
au Service budgétaire au  
coût de 3 \$**

Prenez note que notre Service Impôt débute le 1<sup>er</sup> février 2007 et que pour ce service, vous devez avoir eu un revenu moindre que 18 000 \$ pour une personne seule et moins de 25 000 \$ pour un couple ou une famille. La tarification varie selon votre revenu et est entre 3,50 \$ et 5 \$ par formulaire.



## **Le comptoir vestimentaire Roussel...**

invite la population à venir prendre connaissance de notre marchandise. Celle-ci comprend des articles de Noël, vêtements des Fêtes et d'hiver ainsi que des patins à glace (3 \$) pour toute la famille ! N'oubliez pas que nous avons aussi un service de location de costumes de tous genres (ex. : souper meurtre et mystère). De plus, à compter du 1<sup>er</sup> décembre, il y aura un tirage à toutes les semaines, et ce, jusqu'au 23 décembre.

**Venez nous voir !**

## **Rappel sur la politique d'exactitude de prix en cette période des Fêtes**



Au Québec, les commerces qui ont choisi de se prévaloir de cet « arrangement » de la Loi sur la protection du consommateur doivent apposer sur les tablettes une étiquette contenant la description et le prix de chaque produit. De plus, ils doivent vous remettre un coupon caisse détaillé et afficher la Politique d'exactitude de prix de façon à ce qu'elle soit bien visible. Ils doivent aussi indemniser les consommateurs(trices) qui seraient victimes d'erreurs qui les désavantagent.

### **Voici un petit rappel de cette politique :**

10 \$ ou moins : le commerçant doit vous remettre gratuitement cet article;

Plus de 10 \$ : le commerçant corrige le prix et doit vous consentir un rabais de 10 \$ sur le prix corrigé de l'article.

La politique d'exactitude de prix s'applique même si l'erreur est constatée avant la fin de la transaction, à la condition que vous achetiez l'article. Si au cours d'une même transaction l'erreur se produit plus d'une fois, la loi s'applique qu'à un seul article. Elle ne s'applique pas à

l'égard d'articles pour lesquels la loi prévoit qu'un rabais ne peut être accordé par le commerçant (tabac et certains médicaments) et d'articles pour lesquels la loi fixe un prix minimal (lait, bière et vin).